N°01 - publié le 31.07.2018

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

ProcèsVerbaux

ardèche LE DEPARTEMENT

LA DRÔME

FFF Le Foot Amateur LFA

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations

PROCÈS-VERBAL N°2

REUNION du 23 et 30 juillet 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04
Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, André GALLICE.

A L'ATTENTION DES CLUBS :

Adresse mail de la commission : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle. (xxxxxxxx@lrafoot.org)

Le calendrier des matchs sera disponible début août.

Demande de rencontre les samedis en nocturne.
Rappel de l'article 62 des règlements sportifs :
Lorsqu'un club disposant d'installations d'éclairage homologuées, selon les règlements fédéraux, demandera à son adversaire d'avancer la rencontre à la veille au soir, ce dernier ne pourra refuser. L'heure officielle de début de la rencontre est fixée à 20 h 00.

Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi à 18 h ou 19 h.
Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Seniors, trois semaines au plus tard avant la première journée de Championnat, pour l'ensemble de la saison.
Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Seniors, seize jours au plus tard avant la date de la rencontre. Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 h.

Pour les rencontres de coupes, le coup d'envoi reste fixé à 20 h ou avancé à l'heure de leur choix si accord des deux clubs.

COMPOSITION POULES D4 et D5

La composition des poules de D6 sera publiée ultérieurement

D4		
A	**B**	**C**
FC SERRIERES 2	FC CHANAS 2	LA CROIX DU FRAYSSE 2
ST ALBAN D'AY	MONTMIRAIL PARNANS	ALBOUSSIERE
ES ST JEURE D'AY	FC BREN	MOURS ST EUSEBE 2
VALLIS AUREA 2	CHATEAUNEUF GALAURE	ST JEAN DE MUZOLS 2
ST JULIEN MOLIN MOLETTE	RHODIA CLUB 3	ST MARTIN VALAMAS
BOULIEU LES ANNONAY 2	FC SALAISE 3	SARRAS 2
US DAVEZIEUX 2	INTER HAUTE HERBASSE	SA ST AGREVE
VILLEVOCANCE	ST DONAT 3	COLOMBIER ST BARTH
FC ANNONAY 2	ES LE LARIS	CHATEAUNEUF / ISERE 2
AS CHAVANAY 3	AS DOLON 2	JS ST PAUL LES ROMANS
CLONAS 2 VALLONS	RHONE CRUSSOL 2	FC PEAGEOIS 2
ROIFFIEUX	AS ST MARCEL LES VAL.	TOURNON 2

D4		
D	**E**	**F**
AS CORNAS 2	OL ST MONTAN 2	CENTRE ARDECHE 2
VALENSOLLES 2	FC TRICASTIN 2	ST GERVAIS SUR ROUBION
VALLEE OUVEZE	US MONTELIMAR 3	LABLACHERE
US MONTELIER	MALATAVERNE	FC AUBENAS
CREST AOUSTE 2	FC MONTELIMAR 2	PORTE HTE CEVENNES 2
AS ST PRIEST	RC SAVASSE	AS BERG HELVIE 2
US VALLEE JABRON 2	PIERRELATTE 2	DONZERE
BAIX	SAUZET	ORGNAC L'AVEN
CHOMERAC 2	US ANCONE 2	CHATEAUNEUF RHONE
JS LIVRON	FC ROCHEGUDE	FC BERZEME
MONTMEYRAN 2	DROME PROVENCE	ROCHEMAURE
FC DIOIS	FC BAUME MONTSEGUR	VALLON PONT D'ARC

D5			
A	**B**	**C**	**D**
FC ANNONAY 3	ENT NORD DROME 2	CHATUZANGE LE GOUBET 2	FC CHABEUIL 3
ROIFFIEUX 2	LAPEYROUSE MORNAY	VALENSOLLES 3	MONTVENDRE 2
FOOT MONT PILAT 3	CHATEAUNEUF DE GAL. 2	BARBIERES BRM 2	HOMENETMEN BLV 2
FELINES ST CYR 2	LARNAGE SERVES 2	FC BREN 2	HOSTUN 2
BOULIEU LES ANNONAY 3	FC CHATELET 2	MOURS 3	AS VERCORS
RAMBERT 2	FC BATHERNAY	FC TURQUOISE	BEAUMONTELEGER 2
US DAVEZIEUX 3	SARRAS 3	MALISSARD 2	PORTUGAIS VALENCE 2
TREFLE FOOT	PEYRINS	AS GENISSIEUX 2	FC DIOIS 2
ST ROMAIN DE SURIEU	VAL D'AY 2	GLUN	PS ROMANS 2
AS DOLON 3	ST BARTHELEMY DE VALS 2	ROMANS SC 2	MONTELIER 2
VILLEVOCANCE 2	PAILHARES		

D5			
E	**F**	**G**	**H**
ST JULIEN CHALENCON	LA COUCOURDE	ST RESTITUT	AOC ST REMEZE
AS VALLEE DU DOUX 2	US VALLE JABRON 3	FR ALLAN 2	ST ALBAN GROSPIERRE
AS ALBOUSSIERE 2	BOURDEAUX FCP	MALATAVERNE 2	PORTE HTE CEVENNES 3
RC MAUVES 2	AJ CHABRILLAN	BOURG ST ANDEOL 2	JAUJAC
LE CHEYLARD 2	FC MONTELIMAR 3	ROCHEMAURE 2	ANTRAIGUES
CLERIEUX	LA VALDAINE 3	US ST JUST ST MARCEL 2	ES VESSEAUX 2
COLOMBIER ST BARTH 2	BAIX 2	ST GERVAIS SUR ROUBION 2	JS ST PRIVAT 2
DESAIGNES	BEAUFORT GERVANNE	US MEYSSE	BERG HELVIE 3
VERNOUX	DROME PROVENCE 2	RUOMS 3	LES VANS 2
FC HERMITAGE 2	ROUSSAS GRANG.GONT 2	AUBENAS 2	VALS LES BAINS 2
ROCHEPAULE	FC 540 2	ANCONE 3	US LUSSAS
			ST DIDIER S/S AUBENAS 2

COURRIERS RECUS

Nous avons reçu beaucoup de courrier de désidérata pour la saison 2018-2019.
Tous sont pris en compte et étudiés par la commission qui fera le maximum pour les satisfaire.

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:
Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:
Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5 et Contrôle feuilles de matchs

Responsable :
Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57.

Toutes les équipes sont engagées automatiquement, sauf celles nous ayant demandées de ne pas participer.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :
Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

Les clubs doivent confirmer leur engagement avant le 15 août.

VETERANS :

Responsables :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15
Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Les clubs doivent confirmer leur engagement avant le 15 août.

FUTSAL :

Responsable :
Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Les clubs doivent confirmer leur engagement avant le 15 août.

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N°2

REUNION du 27 juillet 2018

Présidente

Roselyne LAULAGNET—Port : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Demande de tournoi autorisée

FC MONTELIMAR

U9 le 06/10/18

ENTENTES

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les demandes d'entente doivent être faites avant le début des championnats.

Le premier nommé gère l'entente.

U 19

CHABEUIL - MALISSARD

U 15

PONT LA ROCHE – CHATEAUNEUF SUR ISERE - FC HERMITAGE

HAUTERIVES GRAND SERRE – SAINT UZE – SAINT BARTHELEMY DE VALS – CHATEAUNEUF DE GALAURE

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U13

Responsables :
Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32
Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Evolution format compétition U13, présentée par la Commission des Jeunes du District Drôme-Ardèche de Football, lors des réunions des éducateurs de la catégorie, le 11 Juin à MAUVES , le 18 Juin à LA VOULTE et lors de l'Assemblée Générale du District le 22 Juin à Valence.

A compter de la saison 2018/2019:

La compétition se déroulera en 3 temps:
- **Phase de brassage :** du 22 Septembre au 13 Octobre 2018,
- **1ère Phase :** du 10 Novembre 2018 au 09 février 2019,
- **2é Phase:** du 09 Mars 2019 au 25 Mai 2019.

Phase brassage: 4 Dates.

C'est une phase qui permettra aux clubs de jauger le niveau de leurs équipes.
Les clubs inscrivent leurs équipes au niveau souhaité selon leur initiative, comme les saisons passées.
Les 3 niveaux proposés sont: Excellence, Promotion et 1ère Division dans l'ordre du plus évolué au moins évolué.
Les équipes regroupées par poules de 12 se retrouvent à l'occasion de 4 journées sur des plateaux à 3. Les équipes se rencontrent sur un temps de jeu de 30 minutes. A l'issue du plateau les 3 équipes auront joué 2 fois 30 minutes.
Les tableaux de programmation des rencontres feront l'objet de parution sur le site internet du District.
Les résultats seront retournés à l'aide du document support en ligne en début de saison, par les clubs recevants vers la Commission des Jeunes à l'adresse mail de la commission.

1ère Phase : 7 dates

A l'issue de la phase de brassage, dans chacun des niveaux, les équipes seront réparties par poules de 8, selon 2 divisions.
Excellence: D1 & D2,
Promotion: D3 & D4,
1ère Division: D5 & D6.
Rencontres classiques 2 fois 30 minutes. Renseignement des résultats par footclub.

2ère Phase : 7 dates

A l'issue de la 1ère phase, reconstitution de poule de niveaux.
Accession au niveau supérieur des équipes classées en tête des poules. Pas de descentes. Création d'une poule Unique d'Elite du District à 8 équipes.
Elite: Poule Unique de 8 équipes.
Excellence: D1 & D2,
Promotion: D3 & D4,
1ère Division: D5 & D6.
Rencontres classiques 2 fois 30 minutes. Renseignement des résultats par footclub.

Modalités d'inscription des équipes habituelles par footclub avant le début de la saison.
Si inscription multiple d'équipes, celles-ci doivent couvrir plusieurs niveaux.
U13 excellence inscription pour le 14/08/18
U13 promotion d'excellence et 1 ère division pour le 28/08/18

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée du 09/09/18

L'assemblée générale des arbitres ayant lieu le samedi 08/09/18, tous les matchs U 17 devront se jouer le dimanche 09/09/18 à 10h.

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

District Drôme Ardèche de Football

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°01

CHAMPIONNAT A 11

La 1ere journée du championnat aura lieu le dimanche 16 septembre 2018

Date limite d'engagement saison 2018/2019 par le biais de foot club lundi 28 aout 2018

Demande d'entente entre LA CROIX DU FRAYSSE COLOMBIER et ST JEAN DE MUZOLS
Clubs gestionnaire : LA CROIX DU FRAYSSE
Accord de la commission

CHAMPIONNAT A 8

La 1ere journée du championnat aura lieu le dimanche 23 septembre 2018

Date limite d'engagement saison 2018/2019 par le biais de foot club dimanche 28 août 2018

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 01

COURRIERS DES ARBITRES

- M. Nabil TELALI : Demande de prendre une année sabbatique lu et noté
- M. Mohamed Zegal : Demande de transfert dossier suite à une mutation professionnelle le nécessaire sera fait

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Voici l'organisation pour la saison 2018/2019 pour tous renseignements merci de suivre les indications ci-dessous :

Président de la commission des arbitres et pour tous renseignements :

- Nicolas Brunel 06.70.31.54.43

Président de la commission du statut de l'arbitrage en charge des dossiers de renouvellement :

- Éric Milhan 06.47.13.29.12

Représentants des arbitres au comité direction :

- Vincent Bret 06.32.57.68.63

Pour toutes les questions liées aux formations et d'ordre technique :

- Roland Viallet 06.15.60.01.54

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : **arbitres@drome-ardeche.fff.fr**

ASSEMBLEE GENERALE

La commission vous informe que l'assemblée générale des arbitres **seniors et jeunes** aura lieu **le samedi 08 septembre 2018** toute la journée, le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

En cas d'absence merci d'envoyer un mail à roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr et **arbitres@drome-ardeche.fff.fr** et de nous envoyer **un justificatif de votre absence.**

En cas d'absence de justificatif l'application du règlement sera faite.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean-Baptiste RIPERT